

Des disparités de niveaux de vie, touchant diversement les jeunes ou les seniors selon les territoires

En Normandie, les disparités de niveau de vie entre territoires sont moins marquées que dans les autres régions. Le revenu disponible est plus faible dans les bassins de vie de l'Orne et plus important dans ceux de l'est de la région. Parmi les bassins de vie plus pauvres, la situation des jeunes est plus défavorable dans ceux situés au nord-est de l'Orne et de la Seine-Maritime ainsi qu'au sud-est du Calvados. Il en est de même pour les seniors dans le sud de la Manche et l'ouest de l'Orne. Dans plusieurs bassins du Cotentin, la pauvreté touche à la fois les jeunes et les seniors. Dans des territoires plus favorisés, de fortes disparités peuvent exister entre les plus riches et les plus pauvres. C'est le cas notamment dans les bassins de Rouen et Caen, où seniors aux revenus plus confortables côtoient jeunes aux conditions de vie modestes.

Bruno Mura, Caroline Poupet (Insee Normandie)

En Normandie, le niveau de vie médian (*définitions*) en 2013 s'élève à 19 700 euros par an, soit à un niveau à peine inférieur à la moyenne des régions de province. La Normandie se caractérise surtout par une assez forte homogénéité des revenus. En effet, le revenu plancher des 10 % des Normands les plus riches est trois fois supérieur au revenu plafond des 10 % les plus pauvres, cette dispersion des revenus étant une des plus faibles des régions métropolitaines (3^e rang derrière les Pays de la Loire et la Bretagne). Cette relative homogénéité se retrouve également entre les territoires normands. À l'échelle des bassins de vie, le revenu médian varie sensiblement, de 17 400 euros dans le bassin de Vimoutiers, au nord d'Argentan, à 23 400 euros dans celui de Douvres-la-Délivrande – Luc-sur-Mer, au nord de Caen. Mais la Normandie apparaît ainsi comme la région, après la Corse, pour laquelle l'écart de revenu entre le bassin de vie le plus et le moins aisé est le moins fort.

Au sein même de chaque bassin de vie, les disparités de revenus peuvent être plus ou moins fortes et la situation de certaines catégories de la population comme les plus jeunes (les moins de 30 ans) ou les plus âgés (75 ans ou plus) plus ou moins défavorable. Pour identifier ces particularités, les bassins de vie normands ont ainsi été classés en 10 groupes en fonction du niveau de vie médian de l'ensemble des habitants, de celui des moins de 30 ans et des 75 ans ou plus, ainsi qu'en fonction de l'importance des inégalités entre les plus riches et les plus pauvres (*définitions*).

Des territoires aux revenus plus faibles dans l'Orne, plus élevés dans l'est de la région

Les territoires aux plus faibles revenus, (inférieurs à 18 700 euros) se situent

notamment dans deux zones de la Manche, une au sein du Cotentin, comprenant le bassin de Carentan et des bassins voisins, et l'autre au sud-est du département, empiétant sur l'Orne et couvrant le Mortainais et le Passais (*figure 1*). La quasi-totalité des bassins de vie de l'Orne sont aussi concernés ainsi que plusieurs situés au sud-est du Calvados dans le Pays d'Auge et au nord-est de la Seine-Maritime.

Les territoires aux plus hauts revenus (supérieurs à 20 140 euros) sont situés principalement dans la partie est des départements de l'Eure et de la Seine-Maritime, en bordure de l'Île-de-France et de l'Eure-et-Loir, ainsi qu'à proximité des grandes agglomérations de Rouen, le Havre, Caen et Cherbourg-en-Cotentin.

Entre Lisieux, Argentan et l'Aigle et au nord-est de la Seine-Maritime, des niveaux de vie plus faibles, en particulier pour les jeunes

Certains bassins de vie combinent un niveau de vie global relativement faible avec des revenus particulièrement faibles pour les jeunes. Ces territoires forment un triangle entre Lisieux, Argentan et l'Aigle, et se situent aussi au nord-est de la Seine-Maritime, dans le territoire Entre-Bray-et-Bresle. Les moins de 30 ans y ont un niveau de vie en moyenne de 16 000 euros par an (*figure 2*), soit environ 850 euros de moins que celui des jeunes Normands dans leur ensemble. Il descend jusqu'à 14 800 euros dans le bassin de vie de Vimoutiers, au nord-est d'Argentan. Dans ces bassins de vie, le taux de chômage est plus élevé (13,8 % contre 13,3 % en Normandie), notamment chez les moins de 30 ans (24,9 % contre 24,1 %). Ce sont également des bassins de vie où la pauvreté est plus marquée : 21 % des habitants (contre 13,5 % en Normandie) sont

considérés comme pauvres (*définitions*) à Vimoutiers.

Au sein de certains de ces bassins de vie, les jeunes connaissent également des problèmes d'insertion : à Dieppe, Argentan et Vimoutiers, plus d'un jeune de 15 à 29 ans sur quatre est non inséré, c'est-à-dire ni scolarisé ou en formation et sans emploi, contre moins de un sur cinq sur l'ensemble de la région.

Les disparités de revenus sont un peu plus fortes qu'ailleurs dans les bassins de Vimoutiers, Lisieux, Saint-Vaast-la-Hougue dans le Cotentin, Dieppe, l'Aigle ou Longny-au-Perche voisin de celui de Mortagne-au-Perche.

Sud de la Manche et ouest de l'Orne, des bassins plus pauvres où les seniors sont particulièrement touchés

D'autres bassins de vie aux bas revenus se caractérisent par le faible niveau de vie des 75 ans ou plus, inférieur en moyenne de 3 000 euros à celui des Normands du même âge. Dans ces bassins de vie, les seniors sont à la fois plus en difficulté et plus nombreux. La part des 65 ans ou plus y atteint en moyenne un quart de la population alors qu'ils ne sont que 18,5 % parmi les Normands. Ces territoires se situent au sud de la Manche et dans l'ouest de l'Orne, dans le Mortainais et le Passais.

Au sein du Cotentin, des bassins de vie à bas revenus, où les seniors comme les jeunes ont des niveaux de vie faibles

Dans quelques bassins de vie à revenus plutôt faibles du Cotentin (Saint-Sauveur-le-Vicomte, Carentan, La Haye-du-Puits et Périers) ainsi que dans celui de Gacé dans l'Orne, les niveaux de vie sont faibles à la fois pour les moins de 30 ans

(16 240 euros par an, soit près de 600 euros de moins qu'au niveau régional) et pour les 75 ans ou plus (17 200 euros, soit environ 2 200 euros de moins). Ce sont également des bassins de vie où la pauvreté est importante : les personnes pauvres représentent de 15 % de la population dans le bassin de la Haye-du-Puy à 18 % dans celui de Gacé. Dans ces bassins la part des cadres est très faible et celle des ouvriers élevée.

De fortes disparités dans les bassins à hauts revenus de Rouen, Caen et Granville

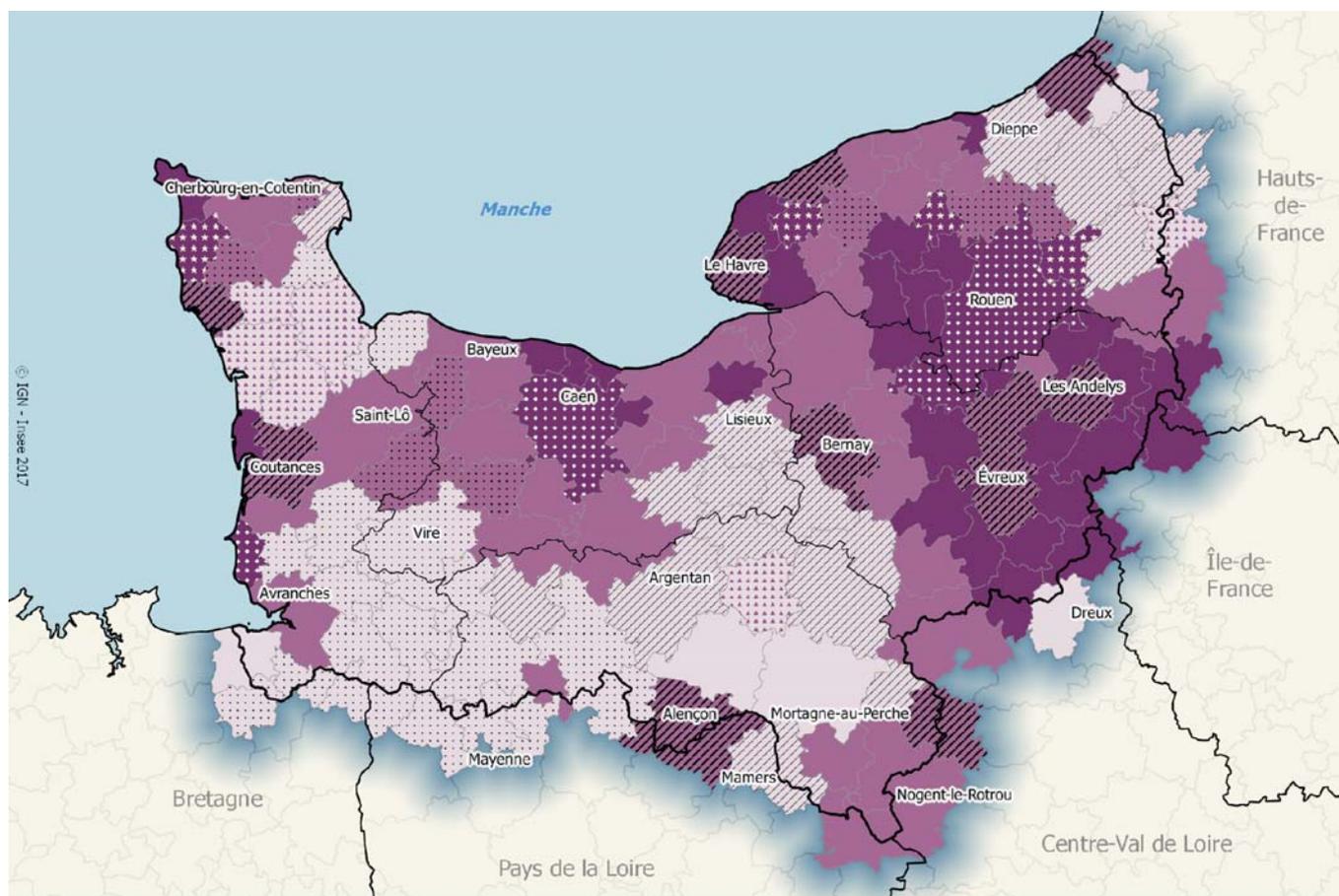
Dans les bassins de Rouen, Caen et Granville où les revenus sont relativement élevés, les disparités sont plus fortes qu'ailleurs. Le revenu plancher des 10 % les plus riches est 3,2 fois supérieur au revenu plafond des 10 % les plus pauvres à Caen et Granville. Il est même 3,4 fois supérieur à

Rouen. Les grandes villes de Caen et de Rouen concentrent à la fois beaucoup de cadres (aux plus hauts revenus), beaucoup de personnes en recherche d'emploi dont les revenus sont plus faibles et une part importante de logements sociaux.

Ces disparités de revenus se retrouvent aussi entre générations : alors que dans ces bassins, les seniors ont des revenus assez élevés (1 500 euros de plus qu'au niveau régional), les jeunes y sont plus en

1 Les différences de niveaux de vie, notamment pour les jeunes ou les plus âgés, font ressortir différentes catégories de territoires

Classification des bassins de vie en fonction des niveaux de vie médians de l'ensemble de leurs habitants, de celui des moins de 30 ans et des 75 ans ou plus, du rapport interdécile



Typologie des bassins de vie :

- Bas niveau de vie global, des jeunes et des seniors
- Bas niveau de vie global et des seniors
- Bas niveau de vie global et des jeunes
- Bas niveau de vie
- Moyen niveau de vie global et bas niveau de vie des seniors
- Moyen niveau de vie global et bas niveau de vie des jeunes
- Moyen niveau de vie
- Haut niveau de vie et fortes disparités
- Haut niveau de vie global et des jeunes, bas niveau de vie des seniors
- Haut niveau de vie

Limites territoriales :

- Normandie
- Départements normands
- Bassins de vie

Source : Insee, Filosofi 2013

difficulté. Le niveau de vie des moins de 30 ans varie de 16 460 euros à Granville à 16 700 euros à Rouen. Dans ces bassins, la part de cadres parmi les 15 à 29 ans est deux à trois fois plus faible qu'en Normandie (6 %). Par ailleurs, dans le bassin de Rouen, la moitié des actifs de 15 à 29 ans sont ouvriers. Le taux de chômage des jeunes y est également plus élevé : 26 % contre 24 % dans la région.

Les Pieux, Yerville, Buchy, Goderville : des niveaux de vie élevés, notamment pour les jeunes, mais pas pour les séniors

Dans les bassins de vie des Pieux où se situe la centrale nucléaire de Flamanville, de Yerville et de Buchy au nord de Rouen, et de Goderville au nord du Havre, le niveau de vie des moins de 30 ans est particulièrement élevé : en moyenne 3 000 euros de plus que celui des jeunes Normands. Moins d'un cinquième des jeunes y sont au chômage contre près d'un quart sur l'ensemble de la région.

En revanche le niveau de vie des 75 ou plus est en moyenne inférieur de 1 700 euros au niveau de vie des Normands du même âge. Dans ces bassins, la part des plus âgés est cependant faible : en moyenne 14,4 % de la population a 65 ans ou plus, soit 4 points de moins qu'en Normandie.

Magny-en-Vexin, Troarn, Ézy-sur-Eure : des hauts revenus avec des jeunes et des séniors très favorisés

Au sein des autres bassins de vie où les revenus sont relativement élevés, les situations peuvent aussi être très variées. Dans ceux de Magny-en-Vexin et Ézy-sur-Eure, proches de l'île-de-France, et de Troarn, limitrophe à celui de Caen, les niveaux de vie sont très élevés pour les moins de 30 ans (de 2 600 à 3 500 euros de plus que celui des jeunes Normands) comme pour les 75 ans ou plus (de 1 400 à 3 000 euros de plus que les séniors normands).

Dans le bassin de Vernon et dans ceux d'Ouistreham et de Douvres-la-Délivrande – Luc-sur-Mer à proximité de Caen, bien que le niveau de vie des séniors dépasse au moins de 2 300 euros celui des Normands du même âge, le niveau de vie des jeunes n'est en revanche pas particulièrement élevé. Ceux-ci sont plus favorisés dans les bassins de Criquetot-l'Esneval et Saint-Romain-de-Colbosc, proches du Havre.

Dans de nombreux bassins urbains aux niveaux de vie moyens, les jeunes plus en difficulté

Dans 11 bassins de vie pour lesquels le niveau de vie de l'ensemble de la population est moyen, les jeunes sont en revanche plus défavorisés. Ces bassins sont principalement situés en Seine-Maritime. C'est le

cas du bassin du Havre, mais aussi des bassins urbains d'Évreux, de Louviers, Fécamp ou Alençon, dans l'Orne, par exemple. Dans ces bassins, les difficultés d'insertion pour les jeunes sont plus importantes : en moyenne, 22 % des jeunes de 15 à 29 ans y sont non insérés. Par ailleurs, dans plusieurs de ces bassins de vie, le taux de pauvreté est assez élevé : il atteint 17 % de la population à Évreux, Louviers ou le Havre.

Dans les bassins de Bernay, d'Alençon et d'Évreux, les disparités de revenus sont plus élevées qu'ailleurs. Sur ces territoires, ainsi que dans le bassin des Andelys, les jeunes ont des revenus plutôt faibles alors que la situation des séniors est plus favorable. Le niveau de vie des 75 ans ou plus dépasse les 20 000 euros et atteint jusqu'à 22 300 euros par an dans le bassin d'Évreux.

Auffay et Fauville-en-Caux : des revenus moyens et des jeunes plutôt favorisés côtoient des séniors en difficulté

Dans huit bassins de vie où les revenus sont moyens, la situation des séniors est plus défavorable. Leur revenu moyen y est inférieur de plus de 2 000 euros à celui de l'ensemble des séniors normands. Ces bassins sont disséminés sur le territoire : deux bassins du Cotentin (Bricquebec et Saint-Pierre-église), trois bassins contigus proches de la frontière entre la Manche et le

2 10 catégories de bassins de vie, sous l'angle du niveau de vie global et de celui des jeunes ou des personnes âgées

Valeurs de référence des niveaux de vie pour chaque catégorie de bassins de vie

	Niveau de vie toutes tranches d'âge			Niveau de vie des moins de 30 ans			Niveau de vie des 75 ans ou plus		
	minimum	moyen	maximum	minimum	moyen	maximum	minimum	moyen	maximum
Bas niveau de vie global, des jeunes et des séniors	17 600	17 990	18 260	15 970	16 240	16 490	16 980	17 210	17 450
Bas niveau de vie global et des séniors	17 550	18 240	18 600	16 520	17 450	19 260	15 530	16 490	17 450
Bas niveau de vie global et des jeunes	17 430	18 440	18 700	14 820	16 010	16 490	17 710	18 310	19 130
Bas niveau de vie	18 110	18 490	18 680	16 550	16 790	17 310	17 590	18 350	20 400
Moyen niveau de vie global et bas niveau de vie des séniors	18 790	19 260	19 960	17 210	18 100	19 440	16 010	17 190	17 570
Moyen niveau de vie global et bas niveau de vie des jeunes	18 890	19 260	19 780	15 760	16 080	16 500	17 870	19 610	22 280
Moyen niveau de vie	18 750	19 540	20 090	16 530	17 430	18 580	17 640	18 970	20 920
Haut niveau de vie et fortes disparités	20 310	20 390	20 500	16 460	16 610	16 700	20 810	20 920	21 040
Haut niveau de vie global et des jeunes, bas niveau de vie des séniors	20 290	20 660	21 110	19 550	19 810	20 140	17 160	17 700	18 030
Haut niveau de vie	20 140	21 210	23 380	16 950	18 390	20 950	18 900	20 420	22 520

Note de lecture : Au sein des bassins dans lesquels le niveau de vie est bas et où les jeunes et les séniors ont des niveaux de vie faibles, le niveau de vie médian varie de 17 600 euros dans le bassin de Périers à 18 260 euros dans celui de La Haye-du-Puits. Dans ce groupe de bassins, le niveau de vie est en moyenne de 17 990 euros.

Source : Insee, *Filosofi* 2013

Calvados (Torigni-sur-Vire, Le Molay-Litré et Aunay-sur-Odon) et trois bassins au nord de Rouen (Saint-Saëns, Auffay et Fauville-en-Caux). Les séniors y sont cependant moins nombreux : les 65 ans ou plus représentent 17,3 % de la population soit 1,2 point de moins qu'en Normandie.

Parmi ces bassins, ceux d'Auffay et de Fauville-en-Caux se distinguent par le haut niveau de vie des jeunes : leur revenu médian est supérieur de 2 500 euros à celui des Normands de moins de 30 ans. ■

Définitions

Niveau de vie :

Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Cet indicateur permet de comparer des ménages de taille et de composition différente.

Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Déciles et rapport interdécile :

Le rapport interdécile permet d'apprécier le degré de disparité au sein d'une population ; c'est une des mesures de l'inégalité de cette distribution.

Si on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de chiffre d'affaires, etc., les déciles sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties égales.

Ainsi, pour une distribution de revenus :

- le premier décile (noté généralement D1) est le revenu au-dessous duquel se situent 10 % des revenus ;
- le neuvième décile (noté généralement D9) est le revenu au-dessous duquel se situent 90 % des revenus.

Le rapport D9/D1 met en évidence l'écart entre le haut et le bas de la distribution, et ainsi, d'une certaine façon, les disparités internes à cette distribution.

Taux de pauvreté :

Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian. En 2013, le seuil de pauvreté pour la France métropolitaine est de 12 110 euros annuels, soit 1 009 euros par mois.